ABEILLE SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 80, avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes
499 568 665 RCS Nanterre

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2025

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

Pour copie certifiée conforme



Catherine SAAB
Président

ACTIF (en milliers d'euros)	31-12-2025			31-12-2024
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant net	Montant net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE :				
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	495	495	-	-
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	**495**	**495**	**-**	**-**
ACTIF CIRCULANT :				
Avances, acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	24	-	24	23
Autres créances	1 880	-	1 880	2 512
Capital appelé non versé	-	-	-	-
Disponibilités	51	-	51	14
TOTAL DES CREANCES	**1 954**	**-**	**1 954**	**2 549**
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-		-	-
DIFFERENCE DE CONVERSION	-		-	-
TOTAL DE L'ACTIF	**2 449**	**495**	**1 954**	**2 549**

PASSIF (en milliers d'euros)	31-12-2025 avant affectation	31-12-2025 Après affectation	31-12-2024 avant affectation
CAPITAUX PROPRES :			
Capital social	150	150	150
Primes liées au capital social	-	-	-
Réserves de réévaluation	-	-	-
Réserve légale	15	15	15
Réserves libres			
Report à nouveau	121	194	121
Résultat de l'exercice	72		304
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**359**	**359**	**591**
AUTRES FONDS PROPRES	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	10
DETTES :			
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	63
Autres dettes	1 596	1 596	1 885
TOTAL DES DETTES	**1 596**	**1 596**	**1 948**
DIFFERENCE DE CONVERSION			
TOTAL DU PASSIF	**1 954**	**1 954**	**2 549**

Classification : Interne

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
. Chiffre d'affaires net	604	671
. Reprises amortissement, provisions transfert de charges	10	-
. Autres produits	2	5
PRODUITS D'EXPLOITATION	**616**	**675**
CHARGES D'EXPLOITATION :		
. Autres achats et charges externes	-557	-592
. Impôts, taxes, versements assimilés	-1	-2
. Dotations amortissements sur immobilisations	-	-10
. Autres charges	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION	**-558**	**-604**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**58**	**72**
PRODUITS FINANCIERS :		
. Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	36	297
. Autres intérêts, produits assimilés	1	2
. Reprises sur provisions	-	-
. Produits nets cessions valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	**36**	**300**
CHARGES FINANCIERES :		
. Dotations financières amortissements, provisions	-	-
. Intérêts et charges assimilées	-0	-
. Charges cessions valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIERES	**-0**	**-**
RESULTAT FINANCIER	**36**	**300**
RESULTAT EXCEPTIONNEL :		
. Produits exceptionnels	-	-
. Charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-**	**-**
INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DES SALARIES	**-4**	**-5**
IMPOT SUR LES BENEFICES	**-17**	**-62**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**72**	**304**

Classification : Interne

INFORMATION SUR LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

I. RESULTATS DE L'EXERCICE		2024	2025
RESULTAT COMPTABLE			
	Milliers d'euros	304	72
	€ par action	40,59	9,66
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES			
	Milliers d'euros	-	-
	€ par action	-	-
DIVIDENDE PROPOSE			
	Milliers d'euros	304	-
	€ par action	40,59	-

II. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)	2025
A 1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2024 avant affectation	286
2. Affectation du résultat à la situation nette par l'A.G.O. du 20 juin 2025	-
3.Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	286
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
1.Variation du capital	
2.Variation des autres postes	
C (A3+B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	286
D Variations en cours d'exercice :	
1.Variation du capital	-
2.Variation des primes, réserves, report à nouveau	-
3.Variation des provisions relevant des capitaux propres	-
4.Contreparties de réévaluations	-
5.Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	-
6.Autres variations	-
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2025 avant A.G.O. (C+D)	286
F Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice (E-C)	-
G dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	-
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F-G)	-

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

La présente annexe est établie conformément aux dispositions des articles L.123-12 à L.123-22 du code de commerce.

FAITS MARQUANTS

Opération de cession stratégique par Abeille IARD & Santé de l'activité Eurofil à Allianz Direct

En 2025, la Société a engagé une opération stratégique majeure avec la cession de son activité d'assurance directe (de contrats d'assurance Auto, MRH et GAV) distribuée sous la marque Eurofil au profit d'Allianz Direct.
L'opération de cession de l'activité Eurofil a été structurée sous la forme d'une cession de fonds de commerce, incluant notamment le transfert des contrats d'assurance (ca. 470 000 contrats) et des salariés affectés à l'activité.
A la suite de la signature de l'accord de transfert (« Business Transfer Agreement » ou « BTA ») le 6 septembre 2025, l'Autorité de la Concurrence et l'ACPR ont donné leur autorisation à l'opération qui a été finalisée le 31 décembre 2025.
Le transfert est effectif au 1er janvier 2026.
Abeille accompagne Allianz Direct postérieurement à la cession dans le cadre d'un accord de transition (« Transition Services Agreement » ou « TSA »).
Cette transaction stratégique permet à la Société de se recentrer sur ses réseaux de distribution de proximité.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Tensions géopolitiques au Moyen-Orient

Depuis le 28 février 2026, la situation géopolitique au Moyen-Orient demeure marquée par des tensions persistantes, susceptibles d'entretenir un contexte d'incertitude sur les marchés économiques et financiers, notamment en matière d'évolution des prix de l'énergie et de volatilité des marchés.
À la date d'arrêté des comptes, ces événements sont considérés comme des événements postérieurs à la clôture. Le groupe suit attentivement l'évolution de la situation et ses éventuelles répercussions macroéconomiques et financières. Sur la base des informations disponibles à ce jour, aucun impact significatif sur la situation financière ou les résultats du groupe, ainsi qu'aucune exposition matérielle n'ont été identifiés.

A - INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

1 - PRINCIPES ET MODES D'EVALUATION RETENUS

Les comptes sociaux sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables généralement admis en France et conformément au règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et aux principes suivants :
- Principes de prudence,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

Bilan

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce poste comprend des portefeuilles de contrats rachetés à des constructeurs automobiles pour une valeur brute de 495 K€. Ces portefeuilles acquis en 2013 et 2014 sont totalement amortis depuis 2016.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'amortissements annuels, sur le mode linéaire selon les durées suivantes :

-	Bâtiments	50 ans
-	Installations générales et techniques	5 & 10 ans
-	Agencements	10 ans
-	Matériel et mobilier de bureau	5 ans
-	Matériel informatique	3 ans.

Aucune immobilisation corporelle n'est inscrite au bilan d'Abeille Solutions au 31 décembre 2025.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Aucune immobilisation financière n'est inscrite au bilan d'Abeille Solutions au 31 décembre 2025.
Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée en 2025.

AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES

Il n'existe pas d'avances versées aux fournisseurs inscrites au bilan d'Abeille Solutions au 31 décembre 2025.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

DETTES

Elles correspondent principalement aux dettes sociales ainsi qu'aux commissions restant à payer au titre de l'exercice.

Compte de résultat

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Elles correspondent :
- aux commissions que nous rétrocédons aux agents généraux d'Abeille IARD & Santé et aux partenaires d'Abeille Assurances,
- à notre quote-part de frais (frais de personnel, de logistique et de matériel) de plateau téléphonique et de gestion des prospects refacturée par Abeille IARD & Santé.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Il correspond aux commissions de courtage qu'Abeille Solutions perçoit au titre de son activité d'intermédiation en assurance. Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé en France.

2 - DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX DU PLAN COMPTABLE

Aucune dérogation n'a été faite aux principes généraux du plan comptable.

3 - CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement de méthode.

Art. 831-3 du PCG – Changements comptables – Informations complémentaires

Les comptes 2025 sont présentés conformément au Règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général. Ce changement de règlementation a un impact non significatif sur les comptes d'Abeille Solutions au 31/12/2025.

Classification : Interne

B - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU HORS BILAN

NOTE B-1 - EVOLUTION DES ACTIFS INCORPORELS ET DES PLACEMENTS

NOTE B-2 - VARIATION DES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS DES ACTIFS INCORPORELS ET DES PLACEMENTS

Note B-1 - Mouvements (en milliers d'euros)	Montant brut 31-12-2024	Variation liée aux fusions	Augmentations	Diminutions	Montant brut 31-12-2025
Actifs incorporels	495	-	-	-	495
Terrains et constructions	-	-	-	-	-
Entreprises liées ou avec un lien de participation :					
- actions	-	-	-	-	-
- autres placements	-	-	-	-	-

Note B-1 - Corrections de valeurs et Note B-2 (en milliers d'euros)	Amortissement Fusion	Amortissement dans l'exercice	Dotation prov.dépréc. dans l'exerc.	Reprise prov.dépréc. dans l'exerc.	Montant brut 31-12-2025	Amortiss. et prov.dépréc. 31-12-2025	Montant net 31-12-2025	Montant net 31-12-2024
Actifs incorporels	-	-	-	-	495	495	-	-
Terrains et constructions	-	-	-	-	-	-	-	-
Entreprises liées ou avec un lien de participation :								
- actions	-	-	-	-	-	-	-	-
- autres placements	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-		-	-	-
Dépôts espèces chez les cédantes	-	-	-	-	-	-	-	-

NOTE B-4 - ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Autres impôts et taxes assimilées	67	67	
Groupe et associés	1 813	1 813	
Autres créances	24	24	
Créances de l'actif circulant	1 903	1 903	-
TOTAL	**1 903**	**1 903**	**-**

Etat des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	-		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	
Autres impôts et taxes assimilées	-	-	
Groupe et associés	1 550	1 550	
Autres dettes	46	46	
TOTAL	**1 596**	**1 596**	**-**

NOTE B-5 - MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

Produits à recevoir		
(en milliers d'euros)	**31-12-2025**	**31-12-2024**
Commissions à recevoir	24	23
Autres créances		
TOTAL	**24**	**23**

Charges à payer		
(en milliers d'euros)	**31-12-2025**	**31-12-2024**
Commissions à payer	34	27
Autres dettes	10	10
TOTAL	**45**	**38**

NOTE B-7 - OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES OU AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Actifs sur les entreprises du groupe

(en milliers d'euros)	31-12-2025 Entreprises liées	31-12-2025 Entreprises ayant un lien de participation	31-12-2025 Total	31-12-2024 Entreprises liées	31-12-2024 Entreprises ayant un lien de participation	31-12-2024 Total
Créances	1 813		1 813	2 512		2 512
Commissions à recevoir						
TOTAL	**1 813**		**1 813**	**2 512**		**2 512**

Passifs envers les entreprises du groupe

(en milliers d'euros)	31-12-2025 Entreprises liées	31-12-2025 Entreprises ayant un lien de participation	31-12-2025 Total	31-12-2024 Entreprises liées	31-12-2024 Entreprises ayant un lien de participation	31-12-2024 Total
Dettes	1 550		1 550	1 847		1 847
Avances de trésorerie	-		-	-		-
Commissions à rétrocéder	-		-	-		-
Charges à payer	-		-	-		-
			-			-
TOTAL	**1 550**	**-**	**1 550**	**1 847**	**-**	**1 847**

NOTE B-8 - ACTIONNARIAT

ACTIONNAIRES	31-12-2025 NOMBRE D'ACTIONS d'une valeur nominale de 20 €
ACTIONS ORDINAIRES :	
- Abeille Assurances Holding	7 500
TOTAL	**7 500**

NOTE B-9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Solde au 31-12-2024	Affectation du résultat 2024	Mouvements sur capitaux propres	Résultat 2025	Solde au 31-12-2025
Capital social	**150**				**150**
Primes d'apport	-				-
Prime de fusion	-				-
Réserves	**15**		-		**15**
- Réserve légale	15				15
- Autres réserves	-				-
Report à nouveau	**121**	**0**			**121**
Résultat de l'exercice	**304**	**-304**		**72**	**72**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**591**	**-0**	-	**72**	**359**
DIVIDENDE DE L'EXERCICE PRECEDENT		**304**			

C - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE C-1 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	2025	2024
Chiffre d'affaires réalisé en France	-	-
Commissions de courtage	604	671
TOTAL	**604**	**671**

NOTE C-2 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(en milliers d'euros)		2025	2024
Résultat de l'exercice (A)		72	304
Provision pour impôt constituée au titre de l'exercice (B)		25	-
	A + B	97	304
Variation des amortissements dérogatoires		-	-
Reprise de la provision pour investissement		-	-
TOTAL		**97**	**304**

NOTE C-3 - CHARGE FISCALE

(en milliers d'euros)	2025	2024
Provision pour impôt constituée au titre de l'exercice	25	92
Excédent de provision constituée à la clôture de l'exercice précédent	-0	-1
CHARGE FISCALE COMPTABILISEE	**25**	**91**

NOTE C-4 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)	2025	2024
Impôt sur les bénéfices afférent aux opérations ordinaires	25	92
Impôt sur les bénéfices afférent aux opérations exceptionnelles	-	-
Impôt dû	25	92
PROVISION POUR IMPOT CONSTITUEE AU COURS DE L'EXERCICE	**25**	**92**

D - AUTRES INFORMATIONS

NOTE D-1 - CONSOLIDATION

SOCIETE MERE

Les comptes annuels d'Abeille Solutions sont consolidés :

Au niveau groupe :	par intégration globale dans les comptes combinés d'Aéma Groupe, dont le siège social est situé au 127-, QUAI DU PRESIDENT ROOSEVELT CS50287 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

NOTE D-3 - INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions de l'art. 832-20 du nouveau PCG, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas fournie dans la présente annexe, mais dans celle des comptes d'AEMA Groupe.

ABEILLE SOLUTIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

A l'associé unique
ABEILLE SOLUTIONS
80, avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABEILLE SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note A3 de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 8 juin 2026

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Sébastien ARNAULT

ACTIF (en milliers d'euros)	31-12-2025			31-12-2024
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant net	Montant net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	**-**	**-**	**-**	**-**
Frais d'établissement	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE :				
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	495	495	-	-
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	**495**	**495**	**-**	**-**
ACTIF CIRCULANT :				
Avances, acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	24	-	24	23
Autres créances	1 880	-	1 880	2 512
Capital appelé non versé	-	-	-	-
Disponibilités	51	-	51	14
TOTAL DES CREANCES	**1 954**	**-**	**1 954**	**2 549**
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	**-**		**-**	**-**
DIFFERENCE DE CONVERSION	**-**		**-**	**-**
TOTAL DE L'ACTIF	**2 449**	**495**	**1 954**	**2 549**

Classification : Interne

PASSIF (en milliers d'euros)	31-12-2025 avant affectation	31-12-2025 Après affectation	31-12-2024 avant affectation
CAPITAUX PROPRES :			
Capital social	150	150	150
Primes liées au capital social	-	-	-
Réserves de réévaluation	-	-	-
Réserve légale	15	15	15
Réserves libres			
Report à nouveau	121	194	121
Résultat de l'exercice	72		304
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**359**	**359**	**591**
AUTRES FONDS PROPRES	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	10
DETTES :			
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	63
Autres dettes	1 596	1 596	1 885
TOTAL DES DETTES	**1 596**	**1 596**	**1 948**
DIFFERENCE DE CONVERSION			
TOTAL DU PASSIF	**1 954**	**1 954**	**2 549**

Classification : Interne

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
. Chiffre d'affaires net	604	671
. Reprises amortissement, provisions transfert de charges	10	-
. Autres produits	2	5
PRODUITS D'EXPLOITATION	**616**	**675**
CHARGES D'EXPLOITATION :		
. Autres achats et charges externes	-557	-592
. Impôts, taxes, versements assimilés	-1	-2
. Dotations amortissements sur immobilisations	-	-10
. Autres charges	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION	**-558**	**-604**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**58**	**72**
PRODUITS FINANCIERS :		
. Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	36	297
. Autres intérêts, produits assimilés	1	2
. Reprises sur provisions	-	-
. Produits nets cessions valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	**36**	**300**
CHARGES FINANCIERES :		
. Dotations financières amortissements, provisions	-	-
. Intérêts et charges assimilées	-0	-
. Charges cessions valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIERES	**-0**	**-**
RESULTAT FINANCIER	**36**	**300**
RESULTAT EXCEPTIONNEL :		
. Produits exceptionnels	-	-
. Charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-**	**-**
INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DES SALARIES	**-4**	**-5**
IMPOT SUR LES BENEFICES	**-17**	**-62**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**72**	**304**

Classification : Interne

INFORMATION SUR LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

I. RESULTATS DE L'EXERCICE		**2024**	**2025**
RESULTAT COMPTABLE			
	Milliers d'euros	304	72
	€ par action	40,59	9,66
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES			
	Milliers d'euros	-	-
	€ par action	-	-
DIVIDENDE PROPOSE			
	Milliers d'euros	304	-
	€ par action	40,59	-

II. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES **(en milliers d'euros)**	**2025**
A 1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2024 avant affectation	286
2. Affectation du résultat à la situation nette par l'A.G.O. du 20 juin 2025	-
3.Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	286
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
1.Variation du capital	
2.Variation des autres postes	
C (A3+B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	286
D Variations en cours d'exercice :	
1.Variation du capital	-
2.Variation des primes, réserves, report à nouveau	-
3.Variation des provisions relevant des capitaux propres	-
4.Contreparties de réévaluations	-
5.Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	-
6.Autres variations	-
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2025 avant A.G.O. (C+D)	286
F Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice (E-C)	-
G dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	-
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F-G)	-

Classification : Interne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

La présente annexe est établie conformément aux dispositions des articles L.123-12 à L.123-22 du code de commerce.

FAITS MARQUANTS

Opération de cession stratégique par Abeille IARD & Santé de l'activité Eurofil à Allianz Direct

En 2025, la Société a engagé une opération stratégique majeure avec la cession de son activité d'assurance directe (de contrats d'assurance Auto, MRH et GAV) distribuée sous la marque Eurofil au profit d'Allianz Direct.
L'opération de cession de l'activité Eurofil a été structurée sous la forme d'une cession de fonds de commerce, incluant notamment le transfert des contrats d'assurance (ca. 470 000 contrats) et des salariés affectés à l'activité.
A la suite de la signature de l'accord de transfert (« Business Transfer Agreement » ou « BTA ») le 6 septembre 2025, l'Autorité de la Concurrence et l'ACPR ont donné leur autorisation à l'opération qui a été finalisée le 31 décembre 2025.
Le transfert est effectif au 1er janvier 2026.
Abeille accompagne Allianz Direct postérieurement à la cession dans le cadre d'un accord de transition (« Transition Services Agreement » ou « TSA »).
Cette transaction stratégique permet à la Société de se recentrer sur ses réseaux de distribution de proximité.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Tensions géopolitiques au Moyen-Orient

Depuis le 28 février 2026, la situation géopolitique au Moyen-Orient demeure marquée par des tensions persistantes, susceptibles d'entretenir un contexte d'incertitude sur les marchés économiques et financiers, notamment en matière d'évolution des prix de l'énergie et de volatilité des marchés.
À la date d'arrêté des comptes, ces événements sont considérés comme des événements postérieurs à la clôture. Le groupe suit attentivement l'évolution de la situation et ses éventuelles répercussions macroéconomiques et financières. Sur la base des informations disponibles à ce jour, aucun impact significatif sur la situation financière ou les résultats du groupe, ainsi qu'aucune exposition matérielle n'ont été identifiés.

A - INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

1 - PRINCIPES ET MODES D'EVALUATION RETENUS

Les comptes sociaux sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables généralement admis en France et conformément au règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et aux principes suivants :
- Principes de prudence,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

Bilan

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce poste comprend des portefeuilles de contrats rachetés à des constructeurs automobiles pour une valeur brute de 495 K€. Ces portefeuilles acquis en 2013 et 2014 sont totalement amortis depuis 2016.

Classification : Interne

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'amortissements annuels, sur le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Bâtiments 50 ans
- Installations générales et techniques 5 & 10 ans
- Agencements 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans.

Aucune immobilisation corporelle n'est inscrite au bilan d'Abeille Solutions au 31 décembre 2025.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Aucune immobilisation financière n'est inscrite au bilan d'Abeille Solutions au 31 décembre 2025.
Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée en 2025.

AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES

Il n'existe pas d'avances versées aux fournisseurs inscrites au bilan d'Abeille Solutions au 31 décembre 2025.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

DETTES

Elles correspondent principalement aux dettes sociales ainsi qu'aux commissions restant à payer au titre de l'exercice.

Compte de résultat

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Elles correspondent :

- aux commissions que nous rétrocédons aux agents généraux d'Abeille IARD & Santé et aux partenaires d'Abeille Assurances,
- à notre quote-part de frais (frais de personnel, de logistique et de matériel) de plateau téléphonique et de gestion des prospects refacturée par Abeille IARD & Santé.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Il correspond aux commissions de courtage qu'Abeille Solutions perçoit au titre de son activité d'intermédiation en assurance. Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé en France.

2 - DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX DU PLAN COMPTABLE

Aucune dérogation n'a été faite aux principes généraux du plan comptable.

3 - CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement de méthode.

Classification : Interne

Art. 831-3 du PCG – Changements comptables – Informations complémentaires

Les comptes 2025 sont présentés conformément au Règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général. Ce changement de règlementation a un impact non significatif sur les comptes d'Abeille Solutions au 31/12/2025.

Classification : Interne

B - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU HORS BILAN

NOTE B-1 - EVOLUTION DES ACTIFS INCORPORELS ET DES PLACEMENTS

NOTE B-2 - VARIATION DES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS DES ACTIFS INCORPORELS ET DES PLACEMENTS

Note B-1 - Mouvements (en milliers d'euros)	Montant brut 31-12-2024	Variation liée aux fusions	Augmentations	Diminutions	Montant brut 31-12-2025
Actifs incorporels	495	-	-	-	495
Terrains et constructions	-	-	-	-	-
Entreprises liées ou avec un lien de participation :					
- actions	-	-	-	-	-
- autres placements	-	-	-	-	-

Note B-1 - Corrections de valeurs et Note B-2 (en milliers d'euros)	Amortissement Fusion	Amortissement dans l'exercice	Dotation prov.dépréc. dans l'exerc.	Reprise prov.dépréc. dans l'exerc.	Montant brut 31-12-2025	Amortiss. et prov.dépréc. 31-12-2025	Montant net 31-12-2025	Montant net 31-12-2024
Actifs incorporels	-	-	-	-	495	495	-	-
Terrains et constructions	-	-	-	-	-	-	-	-
Entreprises liées ou avec un lien de participation :								
- actions	-	-	-	-	-	-	-	-
- autres placements	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-		-	-	-
Dépôts espèces chez les cédantes	-	-	-	-	-	-	-	-

NOTE B-4 - ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Autres impôts et taxes assimilées	67	67	
Groupe et associés	1 813	1 813	
Autres créances	24	24	
Créances de l'actif circulant	1 903	1 903	-
TOTAL	**1 903**	**1 903**	**-**

Etat des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	-		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	
Autres impôts et taxes assimilées	-	-	
Groupe et associés	1 550	1 550	
Autres dettes	46	46	
TOTAL	**1 596**	**1 596**	**-**

Classification : Interne

NOTE B-5 - MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

Produits à recevoir **(en milliers d'euros)**	**31-12-2025**	**31-12-2024**
Commissions à recevoir	24	23
Autres créances		
TOTAL	**24**	**23**

Charges à payer **(en milliers d'euros)**	**31-12-2025**	**31-12-2024**
Commissions à payer	34	27
Autres dettes	10	10
TOTAL	**45**	**38**

Classification : Interne

NOTE B-7 - OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES OU AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Actifs sur les entreprises du groupe

(en milliers d'euros)	31-12-2025 Entreprises liées	31-12-2025 Entreprises ayant un lien de participation	31-12-2025 Total	31-12-2024 Entreprises liées	31-12-2024 Entreprises ayant un lien de participation	31-12-2024 Total
Créances	1 813		1 813	2 512		2 512
Commissions à recevoir						
TOTAL	**1 813**		**1 813**	**2 512**		**2 512**

Passifs envers les entreprises du groupe

(en milliers d'euros)	31-12-2025 Entreprises liées	31-12-2025 Entreprises ayant un lien de participation	31-12-2025 Total	31-12-2024 Entreprises liées	31-12-2024 Entreprises ayant un lien de participation	31-12-2024 Total
Dettes	1 550		1 550	1 847		1 847
Avances de trésorerie	-		-	-		-
Commissions à rétrocéder	-		-	-		-
Charges à payer	-		-	-		-
			-			-
TOTAL	**1 550**	**-**	**1 550**	**1 847**	**-**	**1 847**

Classification : Interne

NOTE B-8 - ACTIONNARIAT

ACTIONNAIRES	31-12-2025 NOMBRE D'ACTIONS d'une valeur nominale de 20 €
ACTIONS ORDINAIRES :	
- Abeille Assurances Holding	7 500
TOTAL	**7 500**

NOTE B-9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Solde au 31-12-2024	Affectation du résultat 2024	Mouvements sur capitaux propres	Résultat 2025	Solde au 31-12-2025
Capital social	**150**				**150**
Primes d'apport	-				-
Prime de fusion	-				-
Réserves	**15**		-		**15**
- Réserve légale	15				15
- Autres réserves	-				-
Report à nouveau	**121**	**0**			**121**
Résultat de l'exercice	**304**	**-304**		**72**	**72**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**591**	**-0**	-	**72**	**359**

DIVIDENDE DE L'EXERCICE PRECEDENT	**304**

Classification : Interne

C - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE C-1 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	2025	2024
Chiffre d'affaires réalisé en France	-	-
Commissions de courtage	604	671
TOTAL	**604**	**671**

NOTE C-2 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(en milliers d'euros)		2025	2024
Résultat de l'exercice (A)		72	304
Provision pour impôt constituée au titre de l'exercice (B)		25	-
	A + B	**97**	**304**
Variation des amortissements dérogatoires		-	-
Reprise de la provision pour investissement		-	-
TOTAL		**97**	**304**

NOTE C-3 - CHARGE FISCALE

(en milliers d'euros)	2025	2024
Provision pour impôt constituée au titre de l'exercice	25	92
Excédent de provision constituée à la clôture de l'exercice précédent	-0	-1
CHARGE FISCALE COMPTABILISEE	**25**	**91**

NOTE C-4 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)	2025	2024
Impôt sur les bénéfices afférent aux opérations ordinaires	25	92
Impôt sur les bénéfices afférent aux opérations exceptionnelles	-	-
Impôt dû	25	92
PROVISION POUR IMPOT CONSTITUEE AU COURS DE L'EXERCICE	**25**	**92**

Classification : Interne

D - AUTRES INFORMATIONS

NOTE D-1 - CONSOLIDATION

SOCIETE MERE

Les comptes annuels d'Abeille Solutions sont consolidés :

Au niveau groupe :	par intégration globale dans les comptes combinés d'Aéma Groupe, dont le siège social est situé au 127-, QUAI DU PRESIDENT ROOSEVELT CS50287 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

NOTE D-3 - INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions de l'art. 832-20 du nouveau PCG, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas fournie dans la présente annexe, mais dans celle des comptes d'AEMA Groupe.

Classification : Interne

Pour extrait certifié conforme

Catherine SAAB
Président

ABEILLE SOLUTIONS
Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 80, avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes
499 568 665 RCS Nanterre
(La « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 11 JUIN 2026

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit un bénéfice de 72 471,60 euros, qui forme avec le solde du report à nouveau créditeur avant affectation de 121 173,10 euros, un montant total disponible de 193 644,70 euros, de la manière suivante :

Affectation à la réserve libre	- €
Report à nouveau	193 644,70 €
TOTAL	**193 644,70 €**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende
2022	7 500	- €
2023	7 500	- €
2024	7 500	40,59 €

SIXIEME DECISION
Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités de publicité et autres qu'il appartiendra afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

(Fin de l'extrait)